



Intimidation et violence

Bilan du plan de lutte 2014

École : Lambert-Closse	
Parmi ce qui a été accompli, de quoi êtes-vous le plus fiers ? Quelle (s) réussite (s) devrait-on célébrer? Diffuser?	Avec les instruments adéquats qui nous ont permis de prendre la mesure exacte de la réalité de notre milieu, un changement de culture s'est manifestement opéré dans la perception et dans la lecture que nous en avons. Ainsi, du jugement de laxisme face à l'intimidation que nous avons, nous sommes devenus collectivement proactifs pour mettre en œuvre notre protocole.
Comment votre plan de lutte a-t-il contribué à faire de votre école un milieu sain et sécuritaire? À cette étape, êtes-vous déjà en mesure de rendre compte de premiers résultats observables ? Voyez-vous déjà des impacts suite à vos efforts? Lesquels?	Nous avons pu élaborer des actions efficaces en lien avec le sentiment d'insécurité mentionné par les élèves en y apportant une surveillance plus accrue. Nous avons également fait la promotion auprès des élèves, des parents et des membres du personnel de l'équipe-école de l'importance de dénoncer les différentes situations. D'autre part, le comité-intimidation mis en place dès l'élaboration de notre plan de lutte, a permis quant à lui de clarifier et démystifier nos pratiques.
Est-ce que votre plan de lutte vous a permis de sensibiliser et de rendre votre communauté éducative plus efficace en matière de prévention et de traitement de la violence (résolution des problèmes d'intimidation et de violence plus efficaces, récurrences moins fréquentes, climat amélioré, etc.)?	Oui. Nous observons une plus grande vigilance de la part de l'équipe-école ainsi que des parents et des élèves pour signaler tout événement qui se produit. En conséquence, nous pouvons constater que les situations problématiques diminuent en nombre et surtout en intensité, ce qui contribue grandement à l'amélioration du climat.
Quelle est votre cible chiffrée pour l'année 2015 ? Quels sont les moyens retenus pour atteindre cet objectif de résultat?	Bien que notre taux de cas d'intimidation est plutôt faible (2 cas/ année), nous cherchons à rejoindre l'objectif zéro. Nous élaborons, en collaboration avec nos services professionnels (psychoéducation, TES et Travail social), une stratégie de prévention permettant à nos élèves d'être en mesure de gérer leur comportements et émotions plus adéquatement.

« Le conseil d'établissement procède **annuellement** à l'**évaluation des résultats** de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un **document faisant état de cette évaluation** est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. » (art. 83.1 LIP)

Dès sa présentation au conseil d'établissement, veuillez diffuser ce document.